



# FINALE DU CHALLENGE DÉPARTEMENTAL U11

## Samedi 18 Mai 2024 – PERNES LES FONTAINE

**RENDEZ VOUS POUR LES EQUIPES A 8H30 AU STADE HENRI BERNAL A PERNES AVEC LES FEUILLES DE MATCH REMPLIES ET LE LISTING DE LICENCES IMPRIMÉ VIA FOOTCLUBS**

### EPREUVES:

- 1 Défi Technique : Défi Jonglerie
- 4 matches de 12 minutes sans mi-temps + 1 match de classement de 12 minutes sans mi-temps

### MISE EN PLACE DES RENCONTRES

- Les 16 équipes qualifiées ont été réparties par tirage au sort, en 2 groupes (A et B) de 8 équipes qui seront opposées selon la formule de compétition dite «Echiquier».

POULE A		POULE B	
1	MAILLANE 1	1	MONTEUX 1
2	CADEROUSSE 2	2	DENTELLES 1
3	PERTUIS 1	3	EYRAGUES 1
4	AUREILLE 1	4	CADEROUSSE 1
5	ETOILE D'AUBUNE 1	5	BCI 1
6	NYONS 1	6	AC AVIGNON 1
7	VILLENEUVE 1	7	AC VEDENE LE PONTET 1
8	AC AVIGNON 3	8	BARBENTANE 1

Dans chaque groupe, un classement sera établi après chaque rencontre par addition de points selon le barème suivant:

- Match gagné: 4 points
- Match nul: 2 points
- Match perdu: 1 point
- Match perdu par pénalité ou par forfait: 0 point

**En cas d'égalité de points, le «défi Jonglerie» départage les équipes.**

Pour chaque groupe, le tirage au sort détermine l'ordre des premières rencontres soit:

#### **Groupe A**

A1 -A2  
A3 -A4  
A5 -A6  
A7 -A8

#### **Groupe B**

B1 -B2  
B3 -B4  
B5 -B6  
B7 -B8

Pour les matchs suivants, l'ordre des rencontres de chaque groupe est déterminé par les résultats et le classement des rencontres précédentes: 1<sup>er</sup> contre 2<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup> contre 4<sup>ème</sup> ....  
Les équipes ne peuvent se rencontrer qu'une fois.

A la suite du 4<sup>ème</sup> match de la phase équilibre, un match de classement oppose les équipes classées au même rang.

**En cas d'égalité pour ce 5<sup>ème</sup> match, le défi Jonglerie départage les équipes.**

### **QUALIFICATION DES JOUEURS ET DES JOUEUSES**

Les joueurs et joueuses ne peuvent participer au Challenge que pour un seul club ou entente.

Les joueurs et joueuses doivent être qualifiés dans leur club au plus tard le 31 janvier 2022.

**Seul 1 éducateur et 1 dirigeant licenciés pourront être inscrits sur la feuille de match et autorisés à être sur le banc de touche.**

### **EPREUVE DE JONGLERIE**

Avant le début des rencontres, les joueurs des différentes équipes effectueront l'épreuve de jonglerie.

30 jongles maximum du pied droit

30 jongles maximum du pied gauche

30 jongles maximum de la tête

Pas de surface de rattrapage

2 essais

Le ballon est levé avec les pieds. Pour la jonglerie du pied faible, possibilité de lever le ballon avec le pied fort. Pour la jonglerie de la tête, le ballon est levé avec les mains.

Le calcul s'effectuera sur les 8 meilleures performances.

En cas d'égalité la 9<sup>ème</sup> performance sera ajoutée...etc...

### **CLASSEMENT**

Un classement sera établi, par addition de points, cumulés match après match, du 1<sup>er</sup> au 8<sup>ème</sup>, en fonction du barème suivant :

**4** points pour un match gagné,

**2** points pour un match nul,

**1** point pour un match perdu,

**0** point pour un match perdu par pénalité ou par forfait.

En cas d'égalité de points, entre deux ou plusieurs équipes, il est tenu compte des dispositions suivantes :

- a) Epreuve de jonglerie
- b) Goal Average Particulier
- c) Goal Average Général

## CLASSEMENT FINAL

### SUITE de l'ÉPREUVE

À l'issue des 5 rencontres, il sera procédé au classement final :

1<sup>er</sup>

2<sup>ème</sup>

3<sup>ème</sup>

Etc.

### ARTICLE 7 – DISCIPLINE

L'épreuve sera encadrée par les membres de la **Commission du football d'animation** et de la Commission Technique.

La Commission d'Organisation sera chargée de régler tous les litiges et inconvenances.

Tout Joueur ou Joueuse exclu(e) lors d'une rencontre ne pourra pas participer à la rencontre suivante.

***Tout dirigeants (es), Educateurs (trices), exclu (es) lors d'une rencontre, est exclu pour toute la phase finale.***

### REGLEMENT

Le règlement du **football à 8**, tel qu'il est prévu dans la brochure officielle sera intégralement appliqué.

Tous les cas non prévus seront réglés par la Commission d'Organisation dont les décisions seront sans Appel.